COMMENT ON L'APPREND EN CLASSE · CP · CE1 · CE2 · CM1 · CM2

Résoudre un problème de maths

« Il me demande toujours « c'est un plus ou un moins ? » »

En classe, on fait comme ça

• On apprend à se RACONTER l'histoire du problème avant tout calcul : qui ? quoi ? qu'est-ce qui change ? Beaucoup d'élèves cherchent l'opération avant d'avoir compris la situation.
• On dessine un schéma en barres : une grande barre pour le tout, des morceaux pour les parties. Le schéma montre l'opération — on ne la devine plus, on la voit.
• On rédige la réponse par une phrase complète qui répond à la question posée : « Léa a 23 billes », pas juste « 23 ».
• Chercher longtemps, se tromper, recommencer : c'est le but de l'exercice, pas un échec. Prenez le temps d'expliquer la démarche et de vérifier le résultat; une erreur peut aider à comprendre quelle étape reprendre.

Les mots que votre enfant connaît

• **schéma en barres** : le dessin rectangulaire qui représente le tout et les parties
• **données** : les nombres et informations de l'énoncé (parfois inutiles, c'est un piège assumé !)

Pour aider à la maison

• Faites raconter l'énoncé avec ses mots, livre fermé : s'il ne peut pas, inutile de calculer — relisez ensemble.
• Demandez « dessine-moi ce qui se passe » plutôt que « c'est quelle opération ? ».
• Accueillez les erreurs avec curiosité : « intéressant, comment tu as trouvé ça ? » — le raisonnement compte plus que le résultat.

À éviter

• Éviter de s'appuyer uniquement sur des mots-clés : repérer le sens de la situation et les relations entre les quantités avant de choisir une opération. Exemple : « Paul a perdu 3 billes, il en a maintenant 12, combien en avait-il ? » demande une addition.
• Donner l'opération pour aller plus vite : c'est faire le problème à sa place.

5 minutes en famille

Inventez des problèmes sur votre vie réelle (courses, gâteau, trajets) et laissez votre enfant en inventer un pour VOUS — inventer un problème, c'est le niveau au-dessus de le résoudre.

Les méthodes peuvent varier d'une classe à l'autre : la référence reste le cahier de leçons de votre enfant — et en cas de doute, son enseignant ou son enseignante.